VILLE DE RODEZ CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025 Délibération N°2025-050



Commune de Rodez

Hôtel de Ville

Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9

Tél: 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal

En exercice : 35 Présents : 32

Conseillers excusés et représentés: 3

L'an 2025, le lundi 23 juin, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 17 juin 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSEDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (32)

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, COLIN Laure, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSI Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RUBIO Frédéric, TEYSSEDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (3):

RAUNA Alain a donné pouvoir à VARSI Florence
BERTAU Iléana a donné pouvoir à CESAR Alexis
ECHENE Eléonore a donné pouvoir à BERARDI Marion

Secrétaire de séance : GOMBERT Benjamin

<u>DELIBERATION N°2025-050 – TARIFS VILLE DE RODEZ - AMENDEMENTS DES TARIFS</u>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n°2024-167 du Conseil municipal du 16 décembre 2024 relative aux tarifs 2025 ;

Vu la note relative à la mise à disposition des salles municipales pour la campagne électorale des élections municipales 2026 proposant la gratuité des candidats pour les réunions publiques présentée au conseil municipal du 23 juin 2025 ;

Vu la note relative aux tarifs mis en place à l'organisation d'une course pédestre dans le cadre de l'opération Octobre Rose présentée au conseil municipal du 23 juin 2025 ;

Considérant ce qui suit :

Lors de ce conseil municipal du 23 juin 2025, il est proposé une baisse des tarifs de cantine et la gratuité pour les faibles revenus. Il est également proposé de mettre à disposition des salles municipales à titre gratuit pour les candidats aux élections municipales de 2026 afin qu'ils puissent y organiser des réunions publiques et la mise en place de tarifs pour l'organisation d'une course pédestre dans le cadre d'Octobre Rose.

Enfin, avec l'ouverture prochaine des Halles de Rodez, il convient d'approuver les montants de la redevance applicable pour l'occupation du domaine public de cet équipement public.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal d'approuver les amendements des tarifs 2025 :

Annexe 1: AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Annexe 2: STATIONNEMENT PAYANT et FORFAIT POST STATIONNEMENT

Annexe 3: FOURRIERE DE VEHICULES

Annexe 4 : CIMFTIFRF

Annexe 5: ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Annexe 6 : CUISINE CENTRALE - RESTAURATION SCOLAIRE ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE et prestations extérieures

Annexe 7: MEDIATHEQUE/LUDOTHEQUE

Annexe 8: MAISONS DE QUARTIER

Annexe 9: SALLES MUNICIPALES

Annexe 10: ANIMATION

VILLE DE RODEZ CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025 Délibération N°2025-050

Annexe 11: VIDE GRENIER

Annexe 12: MATERIEL MUNICIPAL

Annexe 13: AMPHITHEATRE - MISE A DISPOSITION DE LA GRANDE SALLE

Annexe 14 : EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX Annexe 15 : FESTIVAL F'ESTIVADA 2025 - Tarifs régie

Annexe 16: HALLES DE RODEZ

La Commission Ville Responsable et Solidaire a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

Le Conseil municipal à l'unanimité par 35 voix pour :

- abroge la délibération n°2024-167 du 16 décembre 2024 et approuve les tarifs 2025 ci-annexés de la Ville de Rodez ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance Signé : Benjamin GOMBERT Acte dématérialisé Le Maire Signé : Christian TEYSSEDRE Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération Publiée le 27 juin 2025 Transmise en Préfecture le 27 juin 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC TARIFS 2025

Les tarifs s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2025.

Toute demande doit être adressée au minimum 20 jours avant la date d'installation souhaitée. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit de refuser toute demande ou d'appliquer une majoration de 25 % sur les tarifs en vigueur.

La caution sera débitée en cas d'absence non justifiée au moins 48 heures avant, et en cas de dégradation du domaine public ou de l'équipement communal mis à disposition, indépendamment des frais de nettoyage ou de remise en état des équipements dégradés.

1/ Tarifs foires et marchés et forfait électricité

Conformément aux dispositions issues de l'arrêté municipal permanent N°AG 15-517 en date du 20 juillet 2015 portant règlement municipal des foires et marchés (article 11), il convient de fixer les montants des droits de place selon la grille jointe.

Pour inciter les commerçants à rester présents à l'année sur les marchés, il est proposé de conserver une réduction de 10 % sur l'abonnement annuel par rapport à la présence au coup par coup, et de reconduire le coût de cette présence occasionnelle et dans les mêmes proportions les abonnements électricité annuel et semestriel.

Primeurs - Maraîchers - Producteurs	Tarifs
Par mètre linéaire (ou moins)	1€
Abonnement annuel par marché par mètre linéaire	38€
Abonnement semestriel par marché par mètre linéaire	22€
Abonnement mensuel par marché par mètre linéaire	5€
Stationnement hebdomadaire pour les professionnels titulaires d'un abonnement	3€

Déballeurs et Marchands Forains	Tarifs
Marchands forains avec étalage de marchandises	
Jours ordinaires par mètre linéaire (ou moins)	1€
Jour de foire par mètre linéaire (ou moins) et par jour	3€
Présents aux marchés - par an et mètre linéaire	38€
Présents aux marchés - pour 6 mois et par mètre linéaire	22€
Présents aux foires par an et par mètre linéaire	12€
Marchands ambulants	
Par véhicule et par jour	10€
Par véhicule, abonnement annuel (44 demi-journées)	220€

Marchés spécifiques	Tarifs
Marché chrysanthèmes par mètre linéaire	19€
Caution	104€
Marché aux sapins par mètre linéaire	14€
Caution	104€
Marchés de Noël	
Plein air par mètre linéaire pour la durée du marché	32€
En chalet pour la durée du marché	450€
Caution	150€

Tarifs installation électrique	Tarifs
Par marché	5€
Abonnement annuel	71€
Abonnement semestriel	36€

2/ Tarifs de la Fête foraine, cirques et animations diverses

Fêtes	Tarifs
Baraque forfait	580€
Baraque moins de 58 m²: forfait proratisé à la surface en m²	
Baraque plus de 58 m² : forfait + 0,10 €/m²/jour	
Manège forfait	720€
Manège moins de 121 m²: forfait proratisé à la surface en m²	
Manège de plus de 121 m² : forfait + 0,10 €/m²/jour	
Attraction en "zone bleue"	375€
Appareils et distributeurs automatiques pour la durée de la fête	82€
Forfait caravane d'habitation principale pour la durée de la fête	77€
Forfait caravane d'habitation secondaire pour la durée de la fête	40€
Participation financière au branchement électrique	53€

Manège enfantin	Tarifs
Manège enfantin moins de 30 m2 (hors fête foraine)	5€ par jour
	d'occupation
Chaque occupant se chargera de faire installer un compteur électrique	

Cirques	Tarifs
Grands cirques (plus de 700 places)	
1 ^{er} jour	500€
Jours supplémentaires	300€
Petits cirques (moins de 700 places)	200.6
1 ^{er} jour	300€
Jours supplémentaires	200€

Tarifs
1€ 2€

Places	Tarif par jour	Caution
Place du Bourg	500€	1000€
Place de la Cité	1000€	1000€
Place Foch	1000€	1000€
Place d'Armes	1500€	1000€
Esplanade des Rutènes	1000€	1000€
Place Eugène Raynaldy	500€	1000€

3/ Occupations du domaine public

Véhicule automobile affecté à l'usage professionnel	Tarifs
Véhicule commercial, par véhicule ou matériel et par jour	20€
Taxi, auto-écoles, aides à domicile (par an et par véhicule) — pour une même institution, remise	200€
de -50% par an et par véhicule à partir du 101° véhicule Artisans du secteur secondaire (par an)	400€

Permission de voirie	Tarifs
Forfait pour toute permission	20€
Redevance par jour et par m² de chaussée ou de trottoir occupé	0,20€
Redevance par jour et par place de stationnement payant neutralisé	
Zones hypercentre et centre	7€
Zones boulevards et périphériques	3€

Kiosque - Extension commerciale	Tarifs
Kiosque à journaux (prix forfaitaire au kiosque)	300€
Extension commerciale permanente par m² et par an	110€

Etalage -Stand de vente		
Etalage, stand de vente, tout dispositif augmentant la surface de vente		
Zone centre-ville - par m² et par an	45€	
Zones hors centre-ville - par m² et par an	25€	
Sas d'entrée - par m² et par an	20€	
Passerelle en surplomb du domaine public - par m² et par an	20€	
Bacs à fleurs - par m² et par an	20€	
Cabines photographiques - par m² et par an	45€	
Tout dispositif de réfrigération / congélation (machine à glaces)	65€	
Tout dispositif de cuisson (rôtissoire, crêpière, friteuse)	65€	
Tout dispositif type distributeur (confiserie, boisson)	65€	
Tout dispositif de présentation de carte postale	15€	

Véhicules de livraison (scooter etc.)	Tarifs
Par véhicule stationné sur le domaine public / an	50€

4/Travaux

Travaux pour le compte d'un tiers		
Réfection d'un m² de chaussée empierrée	26€	
Réfection d'un m² de chaussée revêtue d'un enduit hydrocarboné	60€	
Réfection d'un m² de chaussée d'enrobé	86€	
Réfection d'un m² de trottoir d'enrobé	58€	
Réfection d'un m² de tranchée sous accotement stabilisé	11€	
Réfection d'un m² de pavés	341€	

5/Terrasses

Considérant que tout mois entamé est dû;

Considérant que l'occupation du domaine public non autorisée ou toute absence de déclaration du domaine public sera soumise à une taxation d'office comme précisée dans le tableau ci-dessous ;

Considérant qu'il convient de maintenir une distinction de deux zones définies comme suit :

Zone 1: avenue Victor Hugo, place d'Armes, esplanade des Rutènes, parvis nord du Multiplexe, l'ensemble des boulevards du tour de Ville côtés pair et impair, ainsi que les rues comprises dans ce périmètre.

Zone 2: toute la Ville hors zone 1.

Terrasses fermées (type véranda)	Tarifs
Terrasses fermées et permanentes - par m² et par an	110€

Terrasses ouvertes (y compris type barnum)	Zone 1	Zone 2
Terrasses par m ² et par mois	5€	4€

Taxation d'office	Tarifs
Pour occupation du domaine public non autorisée (par jour après mise en	200€
demeure)	200€

6/ Occupation du parking du Val de Bourran

Salons et foires exposition Val de Bourran	Tarifs
Parking chemin de Corniche par semaine	300€
Plateau supérieur Val de Bourran par semaine	1200€
Plateau inférieur Val de Bourran par semaine	1500€
Caution	2000€

STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE FORFAIT POST STATIONNEMENT TARIFS 2025

1/ Zones de stationnement réglementées

En application de l'article L.2333-87 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il a été institué une redevance de stationnement des véhicules sur les emplacements de stationnement matérialisés au sol compris dans les voiries listées ci-dessous.

2/ Modalités de stationnement pour les zonages existants

Pour la zone jaune le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 18h.

Pour la zone verte le stationnement est payant du lundi au vendredi de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Toutes les zones bénéficient d'une période de gratuité de 12h à 14h et une durée maximum de stationnement autorisé :

Pour la zone jaune : 2h30 Pour la zone verte : 6 jours

Boulevard d'Estourmel (du n°3 au n°13) Boulevard du Guizard Boulevard Pierre Benoît Place Clémenceau Boulevard Denys Puech Rue Victoire Massol Rue de l'Abbé Bessou Rue Combarel Boulevard Gally Place Antonin Artaud Boulevard Denys Puech Rue Victoire Massol Rue de l'Abbé Bessou Rue de la Banque Boulevard Laromiguière (du n°1 jusqu'à la fin dudit boulevard) Rue Crozat Boulevard Gally Place des Toiles Rue Villiaret Place de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Pantarelle Boulevard Laromiguière (du n°2 au n°14) Rue de la Bullière Boulevard Gambetta Place Abrien Rozier Place Bourg Place Emma Calvé Place Emma Calvé Rue Poyninique Turcq Rue Boune François Mahoux Rue Bompard Rue François Mahoux Rue Bompard Rue François Mahoux Rue Bompard	Zone jaune	Zone verte
Boulevard du Guizard Boulevard Pierre Benoît Place Clémenceau Carrefour des Embergues Boulevard Denys Puech Rue Victoire Massol Rue de l'Abbé Bessou Rue de la Banque Rue Crozat Boulevard Gally Place des Toiles Rue Villaret Rue de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Pantarelle Boulevard François Fabié Rue de la Pantarelle Boulevard Laromiguière (du n° 1 jusqu'à la Rue Pasteur Rue de la Madeleine Rue e Pantarelle Rue la Pantarelle Rue de la Pontarelle Rue de la Bonque Rue Peyrot Rue Vitor Hugo Rue Peyrot Rue Gambetta Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Dominique Turcq Rue Ge La Rue Seint Cyrice Rue Ville Rue Seint Cyrice Rue Seint Cyrice Rue Bonnater Rue Seint Cyrice Rue Saint Cyrice Rue Bonpard	-	20110 10110
Boulevard Pierre Benoît Place Clémenceau Boulevard Denys Puech Rue Victoire Massol Rue de l'Abbé Bessou Rue Combarel Boulevard Gally Place des Toiles Rue Villaret Rue de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Pantarelle Boulevard Laromiguière (du n°2 au n°14) Rue de la Pantarell Boulevard Gambetta Place au Bourg Rue Combarel Rue Combarel Rue Ge la Madeleine Rue Bégueret Rue de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Pantarelle Boulevard Laromiguière (du n°2 au n°14) Rue Combarel Rue Combarel Rue Combarel Rue Cabrières Rue Villaret Rue Neilaret Rue de la Pantarelle Rue Peyrot Rue Peyrot Rue Dela Bullière Rue Laromiguière (du n°2 au n°14) Rue Combarel Place Bonnaterre Place Bonnaterre Place Bonnaterre Place Bonnaterre Rue du Fig Lo Barri Place Eugène Raynaldy Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue François Mahoux Rue Gaint Cyrice Rue Saint Cyrice Rue Saint Cyrice Rue Saint Cyrice Rue François Mahoux Rue Maurice Bompard	•	
Place Clémenceau Boulevard Denys Puech Rue Victoire Massol Rue de l'Abbé Bessou Rue Combarel Boulevard Gally Place des Toiles Rue Villaret Place de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Pantarelle Boulevard Laromiguière (du n° 2 au n° 14) Rue de la Bullière Boulevard Gambetta Place du Bourg Rue Combarel Rue Combarel Rue Cabrières Rue Cabrières Rue Villaret Place de la Madeleine Rue Pasteur Rue de la Pantarelle Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue Genbarel Place du Bourg Place du Bourg Place Bonnaterre Place Rue Gurière Rue du Fanjais de Justice Rue Combarel Rue Peyrot Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue François Mazenq Rue Combarel Place Bonnaterre Place Bonnaterre Place Bonnaterre Place Bonnaterre Rue du Fig Lo Barri Place Eugène Raynaldy Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue François Mahoux Rue Gambetta Rue François Mahoux Rue Bonnpard		
Boulevard Denys Puech Rue Victoire Massol Rue de l'Abbé Bessou Rue Combarel Rue Crozat Boulevard Laromiguière (du n° 1 jusqu'à la fin dudit boulevard) Boulevard Gally Rue Gabrières Rue Villaret Place de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Pantarelle Boulevard Laromiguière (du n° 2 au n° 14) Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue Combarel Rue Combarel Rue Combarel Rue Combarel Rue Gambetta Place du Bourg Place du Bourg Place Emma Calvé Rue Louis Blanc Rue Saint Cyrice Rue François Mahoux Rue Maurice Bompard		
Rue Victoire Massol Rue de l'Abbé Bessou Rue de la Banque Rue Combarel Rue Crozat Boulevard Laromiguière (du n° 1 jusqu'à la fin dudit boulevard) Rue Crozat Boulevard Gally Rue Béteille Rue Cabrières Rue Villaret Place de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue Jéguret Saincric Rue du Palais de Justice Rue de la Pantarelle Rue Peyrot Boulevard Laromiguière (du n° 2 au n° 14) Rue de la Bullière Rue Combarel Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Soint Cyrice Rue Saint Cyrice Rue Ge la Bandoux Rue Ge Sompard		
Rue de l'Abbé Bessou Rue Combarel Rue Combarel Rue Crozat Boulevard Gally Place des Toiles Rue Villaret Place de la Madeleine Rue de la Pantarelle Rue de la Pantarelle Rue de la Bullière Rue Combarel Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Rue Louis Blanc Rue Saint Cyrice Rue Maurice Bompard Rue Maurice Bompard	•	• •
Rue Combarel Rue Crozat Rue Crozat Rue Crozat Rue Crozat Rue Béteille Rue Béteille Rue Cabrières Rue Villaret Rue de la Madeleine Rue Séguret Saincric Rue Planard Rue de la Pantarelle Rue Peyrot Rue de la Bullière Rue de la Bullière Rue de la Bullière Rue de la Bullière Rue Combarel Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Soulevard Rue Seguret Saincric Rue Planard Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue François Mazenq Rue Combarel Place Bonnaterre Place Bonnaterre Rue Gu Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue François Mahoux Rue Saint Cyrice Rue Saint Cyrice Rue Maurice Bompard		5 5
Rue Crozat Boulevard Gally Place des Toiles Rue Villaret Place de la Madeleine Rue Pasteur Rue de la Madeleine Rue Pasteur Rue de la Pantarelle Rue Pantarelle Rue Peyrot Boulevard Laromiguière (du n°2 au n°14) Rue Combarel Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Seguret Saincric Rue Place Adurice Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue François Mazenq Rue Combarel Place Bonnaterre Place Bonnaterre Rue du Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue François Mahoux Rue Gambett Rue Gaint Cyrice Rue Maurice Bompard		·
Boulevard Gally Place des Toiles Rue Villaret Place de la Madeleine Rue Pasteur Rue de la Madeleine Rue Pasteur Rue de la Palais de Justice Rue de la Pantarelle Rue de la Pantarelle Rue de la Bullière Rue de la Bullière Rue Combarel Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue François Manoux Rue Dominique Turcq Rue Séguret Saincric Rue Pasteur Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue François Mazenq Rue Combarel Place Bonnaterre Place Bonnaterre Rue du Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Louis Blanc Rue Saint Cyrice Rue du Terral Rue François Mahoux Place Foch Rue Maurice Bompard	Rue Combarel	• .
Place des Toiles Rue Villaret Place de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Madeleine Place du Palais de Justice Rue de la Pantarelle Rue de la Pantarelle Rue de la Bullière Rue de la Bullière Rue de la Bullière Rue Cabrières Rue Pasteur Rue Pasteur Rue Pinnard Rue Planard Rue Peyrot Rue Peyrot Rue Peyrot Rue François Mazenq Rue François Mazenq Rue Combarel Place Adrien Rozier Place Bonnaterre Place du Bourg Place Emma Calvé Rue du Fbg Lo Barri Place Eugène Raynaldy Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue Saint Cyrice Rue Gu Terral Rue François Mahoux Place Foch Rue Maurice Bompard	Rue Crozat	fin dudit boulevard)
Rue Villaret Place de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Madeleine Place du Palais de Justice Rue de la Pantarelle Boulevard Laromiguière (du n°2 au n°14) Rue de la Bullière Boulevard Gambetta Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Frayssinous Rue Villaret Rue Pasteur Rue Pasteur Rue Séguret Saincric Rue Planard Rue Peyrot Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue François Mazenq Rue Combarel Place Bonnaterre Place Bonnaterre Avenue Louis Lacombe Rue du Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue Frayssinous Rue Saint Cyrice Rue Gu François Mahoux Place Foch Rue Maurice Bompard	Boulevard Gally	Rue Béteille
Place de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue de la Madeleine Rue Séguret Saincric Rue Planard Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue François Mazenq Rue Combarel Place Adrien Rozier Place Bonnaterre Place Bonnaterre Place du Bourg Place Emma Calvé Rue du Fbg Lo Barri Place Eugène Raynaldy Rue Dominique Turcq Rue Louis Blanc Rue Bonnefé Rue Saint Cyrice Rue Gu Terral Rue François Mahoux Place Foch Rue Maurice Bompard	Place des Toiles	Rue Cabrières
Rue de la Madeleine Place du Palais de Justice Rue de la Pantarelle Rue de la Pantarelle Rue de la Pantarelle Rue de la Bullière (du n°2 au n°14) Rue de la Bullière Rue de la Bullière Rue François Mazenq Rue Combarel Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Rue du Fbg Lo Barri Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Séguret Saincric Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue François Mazenq Rue Combarel Place Bonnaterre Avenue Louis Lacombe Rue du Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue Frayssinous Rue Saint Cyrice Rue Gaint Cyrice Rue Gu Terral Rue François Mahoux Place Foch Rue Maurice Bompard	Rue Villaret	Boulevard François Fabié
Place du Palais de Justice Rue de la Pantarelle Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue de la Bullière Rue François Mazenq Rue Combarel Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Dominique Turcq Rue Saint Cyrice Rue Gu Maurice Bompard Rue Planard Rue Peyrot Avenue Victor Hugo Rue François Mazenq Rue Combarel Place Bonnaterre Place Bonnaterre Rue Gu Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue Frayssinous Rue Saint Cyrice Rue Gu Terral Rue François Mahoux Rue Maurice Bompard	Place de la Madeleine	Rue Pasteur
Rue de la Pantarelle Boulevard Laromiguière (du n°2 au n°14) Rue de la Bullière Boulevard Gambetta Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Dominique Turcq Rue Saint Cyrice Rue Gu Mazenq Rue Combarel Place Bonnaterre Avenue Louis Lacombe Rue du Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue Frayssinous Rue Saint Cyrice Rue du Terral Rue François Mahoux Place Foch	Rue de la Madeleine	Rue Séguret Saincric
Boulevard Laromiguière (du n°2 au n°14) Rue de la Bullière Rue François Mazenq Rue Combarel Place Adrien Rozier Place Bonnaterre Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Bonnefé Rue Bonnefé Rue Bonnefé Rue Saint Cyrice Rue du Terral Place Foch Rue Maurice Bompard	Place du Palais de Justice	Rue Planard
Rue de la Bullière Boulevard Gambetta Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Dominique Turcq Rue Frayssinous Rue Saint Cyrice Rue du Terral Rue Maurice Bompard Rue Maurice Bompard	Rue de la Pantarelle	Rue Peyrot
Boulevard Gambetta Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Frayssinous Rue du Terral Place Foch Rue Combarel Place Bonnaterre Avenue Louis Lacombe Rue du Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue Saint Cyrice Rue François Mahoux Rue Maurice Bompard	Boulevard Laromiguière (du n°2 au n°14)	Avenue Victor Hugo
Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Frayssinous Rue du Terral Rue François Mahoux Place Foch Place Bonnaterre Avenue Louis Lacombe Rue du Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue Saint Cyrice Rue François Mahoux Rue Maurice Bompard	Rue de la Bullière	Rue François Mazenq
Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Frayssinous Rue du Terral Rue Dominique Turcq Rue Saint Cyrice Rue du Terral Rue François Mahoux Place Foch Rue Maurice Bompard	Boulevard Gambetta	Rue Combarel
Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Frayssinous Rue Gaint Cyrice Rue du Terral Rue François Mahoux Place Foch Rue Maurice Bompard	Place Adrien Rozier	Place Bonnaterre
Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Frayssinous Rue du Terral Place Foch Rue Dominique Turcq Rue Bonnefé Rue Saint Cyrice Rue François Mahoux Rue Maurice Bompard	Place du Bourg	Avenue Louis Lacombe
Rue Louis Blanc Rue Frayssinous Rue du Terral Place Foch Rue Bonnefé Rue Bonnefé Rue Saint Cyrice Rue François Mahoux Rue Maurice Bompard	Place Emma Calvé	Rue du Fbg Lo Barri
Rue Louis BlancRue BonneféRue FrayssinousRue Saint CyriceRue du TerralRue François MahouxPlace FochRue Maurice Bompard	Place Eugène Raynaldy	Rue Dominique Turcq
Rue du Terral Rue François Mahoux Place Foch Rue Maurice Bompard	, ,	Rue Bonnefé
Rue du Terral Rue François Mahoux Place Foch Rue Maurice Bompard	Rue Frayssinous	Rue Saint Cyrice
,	•	Rue François Mahoux
Decree de Marcellate (2)	Place Foch	Rue Maurice Bompard
Passage de l'Amphitheatre		Passage de l'Amphithéâtre

3/ Barème tarifaire hors abonnement:

Zone jaune		Zone verte	
20 min*	0,00€	20 min*	0,00€
24 min	0,40€	24 min	0,40€
1 h 00	1,00€	1 h 00	1,00€
1 h 09	1,20€	2 h 05	2,20€
1 h 18	1,50€	2 h 54	3,00€
1 h 22	1,60€	5 h 30	4,30€
1 h 30	1,90€	8 h 00	5,70€
1 h 40	2,20€	2 jours	7,90€
1 h 52	2,60€	3 jours	9,40€
2 h 00	3,00€	5jours	11,50€
FPS	FPS	FPS	FPS
2h30	30,00€	6 jours	30,00€

^{(*}valable une seule fois par jour et par véhicule)

4/ Abonnements sur la zone verte

	Abonnements résidents* 1 seul abonnement par foyer	Abonnements classiques Ouvert à tous
Mensuel	14€	35€
Trimestriel	40€	100€
Semestriel	80€	200€
Annuel	159€	400€

*Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur l'un des secteurs payant de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

FORFAIT POST-STATIONNEMENT TARIFS 2025

	Payé avant 5 jours calendaires	Payé entre 5 jours et 3 mois	Payé après 3 mois
Tarifs	20€	30€	Majoration Minimale 50€
Modalités de paiement	A l'horodateur Par carte bancaire Via site internet	Par Smartphone via un flash code Par internet Dans les points de contact acceptant le numéraire ou la Carte bancaire pour le compte des Finances Publiques Par courrier	Paiement suite à un titre exécutoire

PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT PARKINGS FOCH, DES JACOBINS, REMPARTS, FOIRAIL TARIFS 2025

Durée	Tarifs TTC	Durée	Tarifs TTC
20 min	-	7h45 min	6,30€
30 min	0,60€	8h	6,40€
45 min	1,00€	8h15 min	6,50€
1 h	1,20€	8h30 min	6,60€
1h15 min	2,00€	8h45 min	6,70€
1h30 min	2,10€	9h	6,80€
1h45min	2,20€	9h15 min	6,90€
2h	2,30€	9h30 min	7,00€
2h15 min	2,90€	9h45 min	7,10€
2h30 min	3,00€	10h	7,20€
2h45 min	3,10€	10h15 min	7,40€
3h	3,20€	10h30 min	7,50€
3h15 min	3,80€	10h45 min	7,60€
3h30 min	3,80€	11h	7,70€
3h45 min	3,90€	11h15 min	7,80€
4h	4,00€	11h30 min	7,90€
4h15 min	4,90€	11h45 min	8,00€
4h30 min	5,00€	12h	8,10€
4h45 min	5,10€	13h	8,50€
5h	5,20€	14h	8,90€
5h15	5,30€	15h	9,10€
5h30 min	5,40€	16h	9,60€
5h45 min	5,50€	17h	10,20€
6h	5,60€	18h	10,30€
6h15 min	5,70€	19h	10,60€
6h30 min	5,80€	20h	11,10€
6h45 min	5,90€	21h	11,50€
7h min	6,00€	22h	11,80€
7h15 min	6,10€	23h	12,10€
7h30 min	6,20€	24h	12,20€

Tout quart d'heure commencé est dû. Heures suivant la 24ème : 0,50 €

Ticket perdu : 10 € Forfait semaine : 20 €

Sortie forfaitaire (18h /8h) : 5 €

Tarif de la caution pour la délivrance de carte d'abonnement : 16 € par carte.

Tarif pour délivrance d'une nouvelle carte d'abonnement en cas de carte perdue : 16 €.

ABONNEMENTS PARKINGS DES JACOBINS ET DES REMPARTS TARIFS 2025

Abonnement résident * dans la limite de 20 % du nombre total de places	24h/24h	Pendulaire (de nuit 19h à 8h, dimanche et jours fériés)
Mois	40€	
Trimestre	120€	
Semestre	240€	
Année	480€	100€

*Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur la zone payante « jaune » de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents de la zone jaune.

Abonnement Classique (non résident)	24h/24h	Pendulaire du lundi au samedi (6h/ 21h)
Mois	71€	69€
Trimestre	202€	196€
Semestre	353€	344€
Année	635€	619€

ABONNEMENT MOTO TARIFS 2024

Abonnement moto	Jacobins et Remparts	Foch et Foirail
Mois	35 €	23 €
Trimestre	100 €	69 €
Semestre	176€	138€
Année	317€	265 €

ABONNEMENT PARKING FOCH ET DU FOIRAIL TARIFS 2025

Abonnement résident* dans la limite de 20 % du nombre total de places	24h/24h	Pendulaire 19h/8h, dimanches et jours fériés
Mois	40€	
Trimestre	120€	
Semestre	240€	
Année	480€	100€

Abonnement classique (non résident)	24h/24
Mois	45€
Trimestre	130€
Semestre	260€
Année	520€

*Résident: un seul abonnement par foyer est autorisé

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur la zone payante « jaune » de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents des zones jaune.

Voir les modalités définies dans la délibération n°2021-139 du 28 mai 2021 concernant le parking du Foirail.

CHEQUES PARCS PARKING DES JACOBINS / FOCH / FOIRAIL/ REMPARTS TARIFS 2025

Les associations, entreprises ou organisateurs de salons ou manifestations, peuvent obtenir la prévente de tickets de stationnement dits « chèques parcs » au profit de leurs clients.

Les " chèques Parcs » permettent aux usagers bénéficiaires de voir le coût de leur stationnement complètement ou partiellement pris en charge par l'organisme qui leur a distribué.

Durée accordée par chèque parc	Réduction accordée sur le tarif de base	Volume de « Chèques parcs »	Tarifs
1h	0	1	1,20€
2h	10%	Par tranche de 500	1035€
2h	20%	Par tranche de 1000	1840€

FOURRIERE DE VEHICULES TARIFS 2025

	Catégories de Véhicules	Immobilisation matérielle	Opérations préalables	Enlèvement	Garde journalière	Expertise
V	oiture particulière	7€	15€	95€	5€	60€
	2 ou 3 roues	7€	7€	47€	3€	60€
	PTAC* compris entre 19 et 44 tonnes (inclus)	7€	22€	270€	9€	90€
Poids Lourds	PTAC* compris entre 7,5 et 19 tonnes (inclus)	7€	22€	210€	9€	90€
	PTAC* Compris entre 3,5 et 7,5 tonnes (inclus)	7€	22€	120€	9€	90€
(rer	Autre véhicule morque, tracteur,)	7€	7€	47€	3€	30€

^{*} Poids Total Avec Charge

CIMETIERE TARIFS ET REDEVANCES 2025

Les tarifs s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2025.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L2223 et suivants) édicte les obligations faites aux communes en matière funéraire. Ces dispositions recouvrent principalement le contrôle des opérations funéraires dans le cimetière communal, l'affectation et les autorisations des inhumations, l'accord et le contrôle des travaux réalisés dans l'enceinte du cimetière, l'acceptation pour l'achat et le renouvellement des concessions, le respect du règlement intérieur.

Equipements	Tarifs
Cuves préfabriquées 2 places	1840€
Cuves préfabriquées 3 places	2 370 €
Cuves préfabriquées 4 places	2 530 €
Cuves préfabriquées 6 places	2 990 €
Colombarium	750€
Cavurne (2 urnes)	380€
Cavurne (4 urnes)	550€
Entourage 2 places	250€
Redevenes	
Redevances	70.6 le place
Concession décennale	70 € la place
Concession trentenaire	210 € la place
Concession cinquantenaire	350 € la place
Columbarium	
10 ans	150€
30 ans	380€
Cavurne	
10 ans	160€
30 ans	410€
Dépositoire communal	
Redevance mensuelle	
à compter du 4 ^{ème} mois	30 €/mois
Prestations annexes	
Plaque d'identification	15€
Vacation de police	20€

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS TARIFS 2025

Compte tenu de la convention qui lie la Ville de Rodez à la Caisse d'Allocations Familiales pour le versement d'une Prestation de Service Unique par cet organisme, les tarifs des structures Petite Enfance sont calculés selon les bases de calcul fixées par la CNAF. Ils sont fonction des revenus de la famille indiqués sur le site de la CAF (Mon Compte Partenaire) ou MSA, sauf pour les familles ne relevant pas de ces régimes. Dans ce cas, les tarifs sont déterminés en fonction du revenu annuel brut des parents sur présentation de l'avis d'imposition N-2 ou, à défaut, en fonction des bulletins de salaire des parents correspondant aux trois derniers mois qui précédent l'accueil de l'enfant dans la structure.

Le montant de la participation de la famille est défini par un taux d'effort appliqué à ses ressources et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales.

ACCUEILS COLLECTIFS: « FARANDOLE » ET « LES P'TITS LOUPS » ET MULTI-ACCUEIL COLLECTIF ET FAMILIAL « LES LUTINS »

	Composition de la famille				
	1 enfant 2 enfants 3 enfants Du 4 ^{ème} au Du			Du 8 ^{ème} au	
				7 ^{ème} enfant	10 ^{ème} enfant
	0.0619%	0.0516%	0.0413%	0.0310%	0.0206%
Taux d'effort	du revenu	du revenu	du revenu	du revenu	du revenu
horaire 2025	mensuel des	mensuel des	mensuel des	mensuel des	mensuel des
	parents	parents	parents	parents	parents

Le montant des participations familiales est soumis à un plancher et un plafond fixés par la CNAF au 1^{er} janvier de chaque année.

Au 1^{er} juillet 2024, le plancher était à 765,77 € par mois et le plafond à 7 000 € par mois. Dès publication par la CNAF, les planchers, plafonds 2025 seront pris en compte.

CUISINE CENTRALE RESTAURATION SCOLAIRE ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE TARIFS 2025

Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville de Rodez :

Pour les enfants résidant à Rodez

6 tarifs différents sont établis selon le quotient familial appliqué par la Caisse des Allocations Familiales, ils sont applicables tout au long de l'année.

Le service Guichet unique consulte les sites de la CAF et de la MSA chaque année (en janvier et septembre) pour l'ensemble des familles allocataires afin d'actualiser le tarif.

Dans un souci d'équité sociale et dans le but de favoriser l'accès des enfants handicapés à l'école et des élèves scolarisés en unité pour l'inclusion scolaire (ULIS), ces enfants seront considérés comme « enfant résidant à Rodez ».

QF	TRANCHES	TARIFS
≤ 350 €	1	Gratuit
de 351 € à 670 €	2	1,00 €
De 671 € à 1000 €	3	2,00 €
De 1001 € à 1500 €	4	2,80 €
De 1501 € à 2000 €	5	4,30 €
≥ 2001 €	6	4,80 €

Pour les enfants résidant hors Rodez, un tarif unique est appliqué et correspond à la tranche 6.

Autres personnes présentes dans les écoles publiques de la Ville de Rodez :

Autres usagers	TARIFS HT		
Adulte	6€		
Elève stagiaire dans les écoles publiques ruthénoises	Gratuité		
Agents employés par la Ville (services Education et Cuisine centrale)	Gratuité Déclarée en avantage en nature		

CUISINE CENTRALE CARTE DES PRESTATIONS EXTERIEURES TARIFS 2025

La cuisine centrale de la Ville propose à titre secondaire la fourniture et la livraison de repas dans le cadre d'autres activités. Une carte pour les prestations extérieures a été établie avec plusieurs formules et accompagnements (boisson, pain).

	CARTE	
	FORMULES	TARIFS HT
	Formule charcuterie / fromages	2,00€
	Formule canapés	4,70€
	sur la base de 10 unités par personne	4,70€
	Formule buffet déjeunatoire ou dinatoire	
	canapés et mignardises	6,20€
Buffet froid	sur la base de 20 unités par personne	
Bullet Irola	Formule repas (hors pain) avec choix :	
	3 entrées	
	2 viandes	4,85€
	2 garnitures (1 féculent + 1 légume) 3 fromages	
	3 desserts	
Danas abaud	Formule repas Adulte 4 composantes	5,40€
Repas chaud	Formule repas Adulte 5 composantes	5,70€
Hors pain	Formule repas Enfant 4 composantes	4,05€
Servi en plat inox	Formule repas Enfant 5 composantes	5€
Goûters	Gâteaux, barre chocolatée, fruit	1,00€
BOISSONS		TARIFS HT
Eau de source	Bouteille de 1,5litres	0,25€
Vin	Bouteille de 0,75litres	7€
Vin en bag in box	Le litre	5€
Punch maison	Le litre	10€
Soupe champenoise	Le litre	16€
Jus d'orange	Pack d'un litre	2€
Jus u Orange	Sans adjonction de sucre	2 €
Jus de fruits	Pack d'un litre	
Ananas	T dok d diffilitie	3€
Raisin	Sans adjonction de sucre	
Pomme		
Jus de pomme local	Bouteille d'un litre en verre	5€
	PAIN	TARIFS HT
Flûte de pain	500 grammes environ l'unité	2,15€

MEDIATHEQUE – LUDOTHEQUE TARIFS 2025

	TA	RIFS 2025
	Dor	niciliation
ABONNEMENTS	RODEZ	Hors RODEZ
Moins de 18 ans*	gratuit	10,00€
Scolaires de plus de 18 ans, étudiants, apprentis, service civique	gratuit	10,00€
Abonnement plein tarif	gratuit	25,00€
Séniors (plus de 65 ans)	gratuit	13,00€
Abonnement Educateur	gratuit	-

^{*}Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent emprunter des documents que dans les sections Jeunesse et Ludothèque

AUTRES TARIFS**	TARIFS 2025
Pénalité pour carte perdue	2,00 €
Photocopie / impression (format	
A4)	0,10€

^{**}Conformément au règlement intérieur de l'établissement :

- En cas de retard dans la restitution des documents : les rappels sont gratuits
- La non restitution d'un document 50 jours après la date initiale de retour prévu entraîne la mise en recouvrement de sa valeur de remplacement auprès de la Recette municipale
- Au retour des documents, l'abonné doit signaler toute perte ou tout dommage ou détérioration qu'il aurait provoqué(e). Il devra alors procéder au remplacement, ou au remboursement du document perdu, endommagé ou détérioré.

MAISONS DE QUARTIERS TARIFS 2025

Il est proposé pour 2024 la mise en place d'un tarif unique par activité plus la mise en place d'une Carte Activité donnant accès à l'ensemble des activités, proposées par les Maisons de quartier de septembre à juin.

Tarif Unique:

Ce tarif s'applique pour le public adulte lors de l'inscription à une activité au prix de 2,00 €. Lors d'une activité pratiquée en famille, seul l'adulte doit s'acquitter des 2,00 €.

La carte Activité:

Une carte permettant, aux adhérents, l'accès à l'ensemble des activités sur une année scolaire.

Dans le cadre de la mise en place du projet de loisirs pour les familles, une adhésion aux deux Maisons de Quartiers Saint-Eloi et Gourgan permettant aux bénéficiaires d'avoir accès aux divers ateliers (sportif, culturels, et de loisir) est renouvelée pour l'année 2025.

Le tarif de l'adhésion obligatoire est de 2,00 € par an.

En parallèle, une carte activité sera éditée permettant un accès gratuit à l'ensemble des activités adultes sur la période scolaire.

Les tarifs par activités ou ateliers (sports, sports santé, culturels, culinaires, bricolage, sorties familles ½ journée) sont les suivants :

- Prix Unique activité 2,00 €

- Prix Carte activité : 15,00 € par an

	Activités et actions de la Maison de Quartier (MDQ)		
<u>ACTIVITES</u>	Action des MDQ	<u>Public</u>	<u>Proposition</u>
* Atelier de cuisine	Mise à disposition d'un agent et du matériel de la Ville.	Adulte	Payant
*Atelier bricolage	Coordination / Inscription avec Intervenant Extérieur.	Adulte	Payant
*Les sorties de la Maison de Quartier	Prise en charge du transport et activité.	Adulte	Payant à la ½ journée
Les après-midi jeu de société	Un rôle d'accueil des agents MDQ.	Adulte	Gratuit
Le repas du 3ème Jeudi du mois	Co organisé avec une association.	Adulte	Payant au bénéfice d'une association.
*Home studio	Mise à disposition d'un agent et du matériel de la Ville.	Adulte /Jeunes	Payant / Gratuit jeunes
Conviviali-thé ou café ou en apar'thé	Un rôle d'accueil des agents MDQ.	Adulte	Gratuit

*Atelier équilibre	Mise à disposition d'un éducateur de la Ville.	Adulte / Séniors	Payant
*Atelier sophrologie	Mise à disposition d'un agent de la Ville.	Adulte / Séniors	Payant
Atelier Informatique	Coordination / Inscription Par le conseiller numérique France Services	Adulte / Séniors	Gratuit
*Parcours de motricité	Coordination / Inscription détachement de 2 éducatrices sportives de la Ville.	Petite enfance	Payant
*Soirée Théâtre / concert	Coordination / Inscription détachement d'agents de la Ville	Adulte / Séniors	Payant si intervenant payant
Atelier échange et Partage	Coordination / Inscription avec un bénévole avec participation d'une association	Tout public	Gratuit

ANIMATIONS LOISIRS:

La Ville de Rodez met en place un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) multisite les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, hors période d'été, pour les collégiens de 11 à 17 ans. Ce dispositif est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Un Accueil Jeune (AJ) est également déclaré les mardi, mercredi, jeudi et vendredi soir pour les 14-17 ans. Ce dispositif permet aux jeunes de s'initier à la mise en place de projet et d'organisation d'activité.

En été, un autre Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH est proposé dans le cadre du dispositif « Juillet Activité » pour les jeunes de 8 à 17 ans, avec un système d'inscriptions à la semaine.

Quatre séjours, rattachés aux ALSH et organisés par le service jeunesse, permettent à plus de 100 enfants de partir chaque année.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial et les nouvelles conditions du Pass ALSH 2024 de la CAF sont à prendre en compte. Certaines aides, telles que les chèques vacances, les soutiens des comités d'entreprises, et les dispositifs « colos apprenantes », peuvent également réduire le coût.

Tarifs	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
QF MSA	De 0 à 357	De 358 à 730	Sup à 730
OF CAE	De 0 à 420	De 421 à 800	Sup 3 900
QF CAF	Aides de 6€/jours	Aides de 4€/jours	Sup à 800

TARIFS ALSH RODEZ ADOS

Cet Accueil de Loisirs Sans Hébergement est destiné aux enfants de 11 à 17 ans.

Tarifs Rodez	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Demi-journée	1,50€	2€	4€
Forfait année scolaire	30€	35€	60€

Tarifs Hors Ruthénois	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Demi-journée	2€	2,50€	4,50€
Forfait année scolaire	35€	40€	65€

TARIFS AJ RODEZ ADOS

Activités	Tarifs
Cotisation annuelle	2,00 €
Carte Activité à l'année	50 €
Loisirs, culture et sport « intra-muros » à la journée : - Activités culturelles, bowling, activités sportives avec prestataires, arts plastiques, soirées à thème - Transports	2,00€
	2,00€
Loisirs, culture et sport « hors-murs » à la journée :	
 Parcs animaliers, activités sportives, patinoire, sorties plage Sports mécaniques, activités de pleine nature, 	3,00€
théâtre, concerts, match	8,00 €

TARIFS SEJOURS

Les tarifs indiqués ci-dessous correspondent à une journée de séjour et seront multipliés par le nombre de jours déclarés auprès du SDJES.

Tarifs Rodez	Tranche 1 Aides de 6€ / jours	Tranche 2 Aides de 4€ / jours	Tranche 3
1 journée	12€	16€	24€
	Coût famille 6€	Coût famille 12€	Coût famille 24€
1 journée pour 2 ^{ème} enfant de	9€	10€	12€
la fratrie	Coût famille 3 €	Coût famille 6€	Coût famille 12 €

Tarifs Rodez Agglomération	Tranche 1 Aides de 6€ / jours	Tranche 2 Aides de 4€ / jours	Tranche 3
1 journée	30€	30€	30€
	Coût famille 24€	Coût famille 26€	Coût famille 30 €
1 journée pour 2 ^{ème} enfant de	15€	15€	15€
la fratrie	Coût famille 9€	Coût famille 11 €	Coût famille 15 €

Tarifs Hors Rodez Agglomération	Tranche 1 Aides de 6€ / jours	Tranche 2 Aides de 4€ / jours	Tranche 3
1 journée	36€	36€	36€
	Coût famille 30€	Coût famille 32€	Coût famille 36€
1 journée pour 2 ^{ème} enfant de la	18€	18€	18€
fratrie	Coût famille 12€	Coût famille 14€	Coût famille 18€

Pour tous les dispositifs jeunesse, il est possible, sur demande motivée d'un travailleur social et au cas par cas, d'appliquer une réduction de tarif pouvant aller jusqu'à 50 %, voire la gratuité totale, pour les familles ou les jeunes en situation de grande difficulté financière ou sociale. Grâce à la labellisation de la ville comme prescripteur et organisateur de « colos apprenantes », les familles peuvent également bénéficier d'un tarif préférentiel dans le cadre de ce dispositif.

TARIFS ALSH JUILLET ACTIVITE:

Cet Accueil de Loisirs Sans Hébergement est destiné aux enfants de 8 à 17 ans et a la particularité de fonctionner à la semaine. Un tarif unique qui permet à l'enfant de bénéficier des

Tarifs en € à la semaine (sur la base de 10 ½ journées).

Afin de se conformer aux directives de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la Convention Territorial Global (intégration dans le dispositif des résidents de Rodez Agglomération et hors Rodez Agglomération), les tarifs suivants sont proposés: Tarifs à la semaine: sur la base du lieu mentionné sur le justificatif fourni (impôts, quittance de loyer, quittance EDF etc.)

Tarifs résidents	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Rodez	50€	50€	50€
	Coût famille 20 €	Coût famille 30 €	Coût famille 50€
Rodez Agglomération	80€	80€	80€
	Coût famille 50 €	Coût famille 60€	Coût famille 80€
Hors Rodez Agglomération	110 € Coût famille 80 €	110 € Coût famille 90 €	110€ Coût famille 110€

SALLES MUNICIPALES TARIFS 2025

Les tarifs s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2025.

Conformément à la délibération n°2025/045, la salle des fêtes (1 fois par liste), la salle de réception de la Maison des Associations, les salles de Saint-Eloi, Saint-Felix, Calcomier, Gourgan seront mises gratuitement à disposition des candidats pour les réunions publiques sous réserve de disponibilité dans le cadre des élections municipales de 2026.

1/ CALCOMIER : Grange (2 salles)

Une à l'étage (capacité 50 personnes assises),

Une en rez-de-chaussée (capacité 50 personnes assises).

Les tarifs ci-dessous correspondent à la location d'une seule salle.

Pas de location pour les anniversaires et soirées festives au-delà de 20 heures.

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Hiver 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Associations				
Comités d'entreprises/Partis				
politiques/Syndicats				
Réunion de travail/Assemblée générale	Gratuit	50€	100€	10€
Manifestations à entrée gratuite				
Stages/Réunion publique				
- une journée	50€	75€	100€	10€
- deux journées	75€	100€	150€	20€
- arrhes	25€	25€	25€	
Manifestations à entrée payante				
- une journée	100€	150€	200€	10€
- deux journées	150€	200€	250€	20€
- arrhes	50€	50€	50€	
Assemblée générale de copropriété	10€	15€	20€	10€
(Syndics Bénévoles)	10€	12.€	20€	10€
Entreprises				
- une journée	100€	150€	200€	10€
- arrhes	-	-	ı	
Particuliers				
Forfait week-end				
- manifestation privée	50€	100€	150€	20€
- arrhes	-	50€	50€	
Caution		150€		
1 créneau hebdomadaire	50 €/an	100 €/an	150 €/an	10€
2 créneaux hebdomadaires	80 €/an	160 €/an	200 €/an	20€
3 créneaux hebdomadaires	100 €/an	200 €/an	250 €/an	30€
4 créneaux hebdomadaires	120 €/an	240 €/an	300 €/an	40€
5 créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an	300 €/an	350 €/an	50€

1

2/ SAINT-ELOI : Salle polyvalente

La mise à disposition comprend la salle, le local cuisine ainsi que les tables et les chaises. Capacité :

150 personnes assises (version conférence), 100 personnes (repas), 300 personnes debout.

	Résidents	Résidents	Résidents hors	Forfait Hiver
	Rodez	Rodez Agglomération	Rodez Agglomération	01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Associations				
Comités d'entreprises/Partis politiques/Syndicats				
Réunion de travail/Assemblée générale	Gratuit	50€	100€	10€
Manifestations à entrée gratuite				
stages/réunion publique				
- une journée	100€	150€	200€	10€
- journée supplémentaire	50€	75€	100€	10€
- arrhes	50€	50€	50€	
Manifestation à entrée payante soirée				
privée/repas				
- une journée	200€	300€	400€	10€
- journée supplémentaire	100€	150€	200€	10€
- arrhes	50€	50€	50€	
Assemblée générale copropriété (syndic	10€	15€	20€	
bénévole)	10€	13.€	20€	
Entreprises				
- une journée	200€	300€	400€	10€
- la journée supplémentaire	150€	200€	250€	10€
- arrhes	100€	100€	100€	
Particuliers				
Manifestation privée (forfait week-end)	100€	200€	300€	20€
Arrhes	-	100€	100€	
Caution			150€	
Associations :				
Pratiques culturelles ou sportives				
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an	100 €/an	150 €/an	10€
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an	160 €/an	200 €/an	20€
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an	200 €/an	250 €/an	30€
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an	240 €/an	300 €/an	40€
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an	300 €/an	350 €/an	50€

3/ SAINT ELOI : Salles annexes (bureaux, salles de réunion, cuisine pédagogique)

Associations Maisons de quartier	Tarifs
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an
1 Créneau mensuel	25 €/an
2 Créneaux mensuels	40 €/an
3 Créneaux mensuels	45 €/an

4/LAYOULE

SALLE de LAYOULE

Capacité: 50 personnes assises (version conférence, repas).

Pas de location pour les anniversaires et soirées festives au-delà de 20 heures.

	Résidents Rodez	Résidents Rodez	Résidents hors Rodez	Forfait Hiver 01/01/25 au 30/04/25
	Rodez	Agglomération	Agglomération	01/11/25 au 31/12/25
Associations				
1 créneau hebdomadaire	50€	100€	150€	10€
2 créneaux hebdomadaires	80€	160€	200€	20€
3 créneaux hebdomadaires	100€	200€	250€	30€
4 créneaux hebdomadaires	120€	240€	300€	40€
5 créneaux hebdomadaires et plus	150€	300€	350€	50€
Particuliers	50€	100 €	150€	
Manifestation privée	50€	100€	120€	10€
Caution		150€		

ESPACE EXTERIEUR DE LAYOULE

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Electrique 16A
Particulier Manifestation privée	500 €/Jour	800 €/Jour	1000 €/Jour	10 €/Jour
Entreprise	800 €/Jours	1000 €/Jour	1500 €/Jour	10 €/Jour
Association, CE	300 €/Jour	600 €/Jour	1000 €/Jour	10 €/Jour
Caution		150€		

REDEVANCE OCCUPATION PRECAIRE MAISON: 150 € PAR MOIS

5/ SALLE DES FETES : Grande salle et dépendances en €

Capacité maximale : 2862 personnes en configuration debout. La capacité réelle de la Salle des Fêtes dépend de la configuration choisie et des aménagements temporaires associés.

Catégorie 1 : Réunion, réunion publique, concours, examen.	1 jour	la journée supplémentaire	jour d'immobilisation (montage/démontage)	Utilisation office / j	Ménage hall + toilettes semaine	Option ménage hall + toilettes dimanche	forfait tarif jaune /j	Utilisation conjointe de l'esplanade /j	forfait hiver /J 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Associations de Rodez	100	50	25	X	х	Х	50	х	60
Associations Rodez Agglo	200	100	30	Х	х	Х	50	х	60
Associations hors Rodez Agglo	300	150	50	Х	Х	Х	50	Х	60
Mutuelles, administrations, établissements publics, collectivités, CE, Partis politiques, syndicats Rodez	200	100	30	х	х	х	50	х	60
Mutuelles, administrations, CE, Partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats Rodez Agglo	300	150	50	х	х	Х	50	х	60
Mutuelles, administrations, CE, partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats hors Rodez Agglo	400	200	70	x	х	х	50	x	60
Particuliers, entreprises de Rodez	1000	500	200	х	х	Х	100	х	60
Particuliers, entreprises Rodez Agglo	1500	750	250	х	х	Х	100	х	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	2000	1000	300	Х	Х	х	100	х	60

Catégorie 2 : Quine, conférence avec intervenant extérieur, arbre de Noël, repas, fête, spectacle entrée libre.									
Associations de Rodez	150	75	25	50	Х	х	50	х	60
Associations Rodez Agglo	300	150	30	50	х	Х	50	х	60
Associations hors Rodez Agglo	600	300	50	100	х	Х	50	х	60
Mutuelles, administrations, établissements publics, collectivités, CE, Partis politiques, syndicats Rodez	300	150	30	50	х	х	50	х	60
Mutuelles, administrations, CE, Partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats Rodez Agglo	500	250	50	50	х	х	50	х	60
Mutuelles, administrations, CE, partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats hors Rodez Agglo	700	350	70	100	х	х	50	х	60
Particuliers, entreprises de Rodez	1000	500	200	100	х	Х	100	х	60
Particuliers, entreprises Rodez Agglo	1500	750	250	150	х	Х	100	х	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	2000	1000	300	200	х	х	100	х	60

Catégorie 3 : Exposition culturelle, salon n'entrant pas dans la catégorie 4, bal, spectacle ou manifestation à entrée payante (hors									
concert avec public supérieur à 700 personne	_	one 4, b	ai, specia	acie ou m	iariiiesta	iuon a er	itree pay	ante (no	DIS
Associations de Rodez	300	150	25	50	50	150	50	100	60
Associations de Rodez Agglo	500	250	25	75	50	150	50	125	60
Associations hors Agglo	1000	500	50	100	50	150	50	150	60
Particuliers et entreprises de Rodez	1000	500	200	100	50	150	100	300	60
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	1500	750	250	150	50	150	100	400	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	2000	1000	300	200	50	150	100	500	60
Catégorie 4 :									
Braderie commerciale, salon à caractère com		1					T .		
Associations de Rodez	700	350	25	50	50	150	50	100	60
Associations de Rodez Agglo	950	450	25	75	50	150	50	125	60
Associations hors Agglo	1200	600	50	100	50	150	50	150	60
Particuliers et entreprises de Rodez	1200	600	200	100	50	150	100	300	60
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	1700	850	250	150	50	150	100	400	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	2200	1100	300	200	50	150	100	500	60
Catégorie 5 :									
Concert à entrée payante (public supérieur à							l		
Associations de Rodez	700	350	25	50	50	150	50	100	60
Associations de Rodez Agglo	1200	500	50	75	50	150	75	125	60
Associations hors Rodez Agglo	2000	1000	100	100	50	150	100	150	60
Particuliers, entreprises de Rodez	2000	1000	200	100	50	150	100	300	60
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	2500	1250	300	150	50	150	100	400	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	3000	1500	400	200	50	150	100	500	60
Catégorie 6 : Réveillon du 31 décembre.									
Associations de Rodez	800	400	25	100	50	150	50	100	60
Associations de Rodez Agglo	1300	600	50	150	50	150	75	125	60
Associations hors Agglo	2000	1000	100	200	50	150	100	150	60
Particuliers, entreprises de Rodez	2000	1000	200	200	50	150	100	300	60
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	3000	1500	300	300	50	150	100	400	60
Particuliers, entreprises hors Agglo	4000	2000	400	400	50	150	100	500	60

Ecoles et APE: 1 location gratuite par an

Pour toutes les locations, un forfait ménage de 150 € sera appliqué dans le cas où le loueur ne l'effectue pas ou ne l'effectue pas correctement.

En fonction des besoins de l'organisation, et en plus du parking attenant à la Salle des Fêtes, il peut être proposé un nombre de places au parking souterrain du Foirail. Etant entendu que ces places ne seront ni identifiées ni réservées.

Pour toutes les locations, une caution de 1 000 € sera demandée.

En raison des travaux du stade Paul Lignon, l'esplanade et le parking de la salle des fêtes sont amputés.

6/SALLE DES FETES: Salles du 1er étage (maximum de 50 personnes assises par salle) ou hall coursive (50 personnes)

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Hiver 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Associations	10€	15€	20€	5€
- demi-journée Comités d'entreprises/Mutuelles/				
Administrations / Syndicats/Partis politiques				
- demi-journée	30€	50€	70€	5€
- journée	50€	100€	110€	10€
Assemblée générale de copropriété	10€	15€	20€	
(Syndic Bénévole)	10.6	13.6	20€	5€
Entreprises				
- demi-journée	50€	100€	200€	5€
- journée	100€	200€	300€	10 €

7/ GOURGAN: Maison de quartier (bureaux, salles de réunion, cuisine pédagogique)

Associations Maisons de quartier	Tarifs
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an
1 Créneau mensuel	25 €/an
2 Créneaux mensuels	40 €/an
3 Créneaux mensuels	45 €/an

Les conditions d'utilisation sont définies par le règlement intérieur.

8/ MAISON DES ASSOCIATIONS (bureaux, salles de réunion)

Associations Maisons de quartier	Tarifs
1 Créneau hebdomadaire	50€/an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an
1 Créneau mensuel	25 €/an
2 Créneaux mensuels	40 €/an
3 Créneaux mensuels	45 €/an

Pour toute perte de badge, le 2ème sera facturé 5 €.

Les conditions d'utilisation sont définies par le règlement intérieur.

Salle de réception : Capacité maximale : 100 personnes. La capacité réelle de la Salle de réception dépend de la configuration choisie et des aménagements temporaires associés.

SALLE DE RECEPTION	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Hiver 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Particuliers				
Forfait pour un week-end	100€	200€	300€	20€
Arrhes	-	100€	100€	
demi-journée du lundi au vendredi	50€	100€	150€	5€
Associations, mutuelles,				
administrations, comités d'entreprise				
-associations hébergées à la Maison des associations	50€			
-autres associations, mutuelle, administration, comités	100 €	150.6	200€	10.6
d'entreprise	100€	150€	200€	10€
Assemblée générale				
- associations	Gratuit	100€	200€	10€
- mutuelles, C.E	100€	150€	200€	10€
Entreprises				
Journée	150€	200€	250€	10€
Cérémonies obsèques civiles	Cratuit		· ·	Х
(ruthénois, ascendants et descendants)	Gratuit	Х	Х	
Caution		200€		

9/ SAINT FELIX (salle)

Capacité: 60 personnes assises en version repas.

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglomération	Résidents hors Rodez Agglomération	Forfait Hiver)1/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Associations/Comités d'entreprises				
Partis politiques/ Syndicats				
Réunion de travail/Assemblée générale	Gratuit	50€	100€	10€
Manifestations à entrée gratuite/Stages/Réunion publique				
- une journée	50€	75€	100€	10€
- deux journées	75€	100€	150€	20€
- arrhes	25€	25€	25€	
Manifestations à entrée payante	25€	25€	25€	
- une journée	100€	150€	200€	10€
- deux journées	150€	200€	250€	20€
- arrhes	50€	50€	50€	
Assemblée générale de copropriété	10€	15€	20€	10€
Syndic Bénévole	10.€	17.€	20€	
Entreprises				
- une journée	100€	150€	200€	10€
- arrhes	50€	50€	50€	
Particuliers (Forfait week-end)				
- manifestation privée	100€	200€	300€	20€
- arrhes	-	50€	50€	
Rodez Agglo pour la distribution de sacs poubelles		Gratuit		
Caution	150€			
Associations: Pratiques culturelles ou sportives				
1 créneau hebdomadaire	50 €/an	100 €/an	150 €/an	10€
2 créneaux hebdomadaires	80 €/an	160 €/an	200 €/an	20€
3 créneaux hebdomadaires	100 €/an	200 €/an	250 €/an	30€
4 créneaux hebdomadaires	120 €/an	240 €/an	300 €/an	40€
5 créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an	300 €/an	350 €/an	50€

Par ailleurs, conformément à la délibération n°12-330 du Conseil Municipal du 15 juin 2012, chaque coloti du lotissement Saint-Félix (association) bénéficiera jusqu'au 30 septembre 2028, d'une réduction de 50 % sur le tarif de location de la salle de Saint-Félix, à raison d'une location par an.

Pour les associations ruthénoises qui utilisent plusieurs sites de la Ville pendant l'année, le nombre de créneaux facturés correspond au nombre de créneaux utilisés dans les différents sites.

Enfin, il est proposé d'accorder la gratuité de la mise à disposition de la salle des fêtes et de la salle de réception de la Maison Des Associations à Rodez Agglomération et au C.C.A.S. de la Ville de Rodez dans la limite de cinq réservations journalières distinctes dans l'année sur l'ensemble des deux salles pour chacun d'eux.

10/ LES HARAS

SALLE DE LA TOUR	Résidents	Résidents	Résidents	Forfait Chauffage
(19 personnes)	RODEZ	AGGLOMERATION	Hors AGGLO	01/01/25 au 30/04/25
				01/11/25 au 31/12/25
Associations/CE/Particuliers				
Manifestation entrée gratuite journée	Gratuit	70€	100€	10€
Manifestation entrée payante journée	100€	150€	200€	10€
Entreprises journée	100€	150€	200€	10€
Particuliers Forfait week-end	50€	100€	150€	20€

Caution: 500 €

SALLE BIBLIOTHEQUE SALLE ACTIVITE SALLE SELLERIE (19 personnes)	Résidents RODEZ	Résidents AGGLOMERATION	Résidents Hors AGGLO	Forfait Chauffage 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Associations/CE/Particuliers				
Manifestation entrée gratuite journée	Gratuit	70€	100€	10€
Manifestation entrée payante journée	100€	150€	200€	10€
Entreprises journée	100€	150€	200€	10€
Particuliers Forfait week-end	100€	200€	300€	20€

Caution: 500€

GRANDE SALLE RECEPTION	Résidents RODEZ	Résidents AGGLOMERATION	Résidents Hors AGGLO	Forfait Office
Associations/CE/Particuliers				
Manifestation entrée gratuite journée	500€	800€	1 200 €	200€
Manifestation entrée payante journée	1000€	1500€	2 000 €	200€
Entreprises journée	1000€	1500€	2 000 €	200€
Mariage Forfait week-end	1 200 €	2 000 €	3 000 €	200€

Caution: 5 000 €

PREAU (300 personnes) MARCHEUR (19 personnes)	Résidents RODEZ	Résidents AGGLOMERATION	Résidents Hors
			AGGLO
Associations/CE/Particuliers			
Manifestation entrée gratuite journée	50€	75€	100€
Manifestation entrée payante journée	100€	150€	200€
Entreprises journée	100€	150€	200€
Particuliers Forfait week-end	50€	100€	150€

MANEGE ROYAL	Résidents	Résidents	Résidents
Prairie	RODEZ	AGGLOMERATION	Hors
			AGGLO
Associations/CE/Particuliers			
Manifestation entrée gratuite journée	Gratuit	100€	200€
Manifestation entrée payante journée	300€	400€	500€
Entreprises journée	1000€	2 000 €	3 000 €
Particuliers Forfait week-end	300€	400€	500€

	Tarifs
Bureau individuel	250,00 €/mois
Bureau partagé	Une demi-journée/semaine – 50 €/mois un jour/semaine - 100,00 €/mois
Box	200,00 €/mois
Garage	300,00 €/mois
Redevance « Maison du vélo »	400,00€/mois

ANIMATION TARIFS REGIE 2025

La Ville de Rodez a mis en place une régie générale d'animation pour encaisser les produits cessibles lors des animations organisées et portées par le service Animation.

Il est proposé de fixer les tarifs TTC suivants :

D	
Pati	noire
ı au	

-Accès et location patins	2€
Alimentation:	
- Sandwichs	4€
- Crêpes	2€
- Frites (barquette)	2€
- Soupe au Fromage (barquette)	5€
- Barres chocolatées	2€
- Viennoiserie	1€
Glaces:	

- Type petit format

- Type grand format

Boissons:	
- Bière blonde pression/Gobelet	3€
- Bière blonde pression/Carafe	13€
- Vin/Gobelet	2€
- Vin/Carafe	10€
- Vin Chaud/Gobelet	3€
- Boissons sans alcool	2€
- Sirop à l'eau	1€
- Boissons alcool anisés	3€
- Boissons alcool vin cuit	2€
- Digestifs	4€

Opération octobre rose:

- eau (bouteille 0,5l)

Inscription à la course : 10 € pour les + de 18 ans / 5 € pour les 12-18 ans et gratuit pour les moins de 12 ans.

1€

1€

2€

3€

1,5€

Repas: 10 €.

- café

-Thé

Course + repas : $20 ext{ € pour les + de 18 ans / 15 <math> ext{ € pour les 12-18 ans et 10 <math> ext{ € pour les moins de 12 ans.}}$

Petit train:

Accès petit train 1€

Droit de place restauration : 500 €

VIDE GRENIER TARIFS 2025

Chaque année, au début fin août début septembre, la Ville de Rodez organise son traditionnel vide-grenier à Layoule.

Les tarifs pour la mise à disposition d'emplacements sur l'espace public sont les suivants :

- chaque emplacement de 3 mètres linéaires sera facturé 8 euros ;
- les deux emplacements (soit 6 mètres linéaires) seront facturés 12 € avec un maximum de deux emplacements par vendeur.

MATERIEL MUNICIPAL MISE A DISPOSITION - TARIFS 2025

Associations ruthénoises : mise à disposition gratuite du matériel nécessaire au déroulement des activités. **Entreprises privées et particuliers :** les demandes de prêt de matériel sont renvoyées sur le marché privé des locations

ASSOCIATIONS NON I	RUTHENOISES	Tarifs	Durée d'utilisation
	1-100	10€	
Chaises	101-500	30€	Par jour
	Plus de 500	50€	
Danas	1-20	10€	Dan iaum
Bancs	Plus de 20	30€	Par jour
	1-10	10€	
Tables 3 m	11-50	30€	Par jour
	Plus de 50	50€	-
	1-10	10€	
Tables pliantes	11-30	20€	Par jour
·	Plus de 30	30€	•
	1-10	10€	
Barrières de 1 à 10 et la barrière	11-100	20€	Par jour
supplémentaire par tranche	Plus de 100	30€	
	1-5	10€	
Grille de chantier	6-20	20€	Par semaine
	Plus de 20	30€	
Abri facile		50€	Par jour
Tente espace		100€	
Tente espace (livrée et montée)		600€	1 à 3 jours
Chalet	L'unité	300€	
Chalet (livré et monté)	2 di lice	1000€	Par semaine
Sono portable		5€	
Utilisation coffret électrique		10€	Par jour
mairie		100	
	1-20	5€	
Cônes	21-50	10€	
	Plus de 50	15€	
	1-5	25€	
Dace camia at modulos nodium	5-10	45€	
Pacs samia et modules podium	11-20	60€	
	Plus de 20	80€	
Dadium	1 à 24 m²	150€	Parjour
Podium	Plus de 25 m ²	250€	
On divino in a mild the continuous ()	1 à 24 m²	72€	
Podium monté (hors transport)	Le m² en plus	3€	
Planta vorta	1à4	10€	
Plante verte	Plus de 4	15€	
Isoloir		10€	
Forfait petit matériel autre	L'unité	10€	
Transport (en cas de livraison) *	1	100€	En unité camion *

Ces tarifs s'entendent, sauf mention contraire, pour du matériel emporté par le demandeur.

^{*} Pour le matériel livré, un forfait de transport est appliqué. Une unité de transport correspond à un camion. Le montant du forfait est déterminé par le nombre de camions.

AMPHITHEATRE MISE A DISPOSITION GRANDE SALLE TARIFS 2025

	Manifestations sportives Matchs de championnats Entraînements		Forfait Hiver /Jour 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Association ruthé	énoise	Gratuit	
Location de salle -	+ annexes hors prestations techniques	Gratuit	
	Évènements sportifs exceptionnels		
	Location de la salle + annexes		
		500 € TTC/J puis 350 €	60€
Association	Manifestation payante	TTC/J	
ruthénoise		à partir du 2 ^{ème} Jour	
	Manifestation gratuite	250 € TTC/J	60€
Association Rode	z Agglomération, Comité d'entreprise, Syndicats	750 € TTC/J	60€
Associations hors	Rodez Agglomération, CE et Syndicats	1 000 € TTC/J	60€
Opérateur public	et privé	1 500€ TTC/J	60€

Congrès, salons, réunions, repas, gala. Salle et annexes	Forfait Hiver /Jour 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25	
Centre Communal d'Action Sociale	Gratuit	60€
Association ruthénoise	750 € TTC/J	60€
Association Rodez Agglomération, Comité d'Entreprises,	1 200 € TTC/J	60€
Syndicats		
Association hors Rodez Agglomération, CE, Syndicats	1 500 € TTC/J	60€
Opérateur public et privé	2 500 € TTC/J	60€

Spectacles à but lucratifs Salle + annexes	Forfait Hiver /Jour 01/01/25 au 30/04/25	
Association, Comités d'entreprise, et syndicats Ruthénois		01/11/25 au 31/12/25
1045 places	1 500 € TTC/J	100€
1445 places	2 400 € TTC/J	100€
2501 places	3 300 € TTC/J	100€
Association, Comité d'entreprise, et syndicat Rodez Agglomération		
1045 places	2 500 € TTC/J	100€
1445 places	3 100 € TTC/J	100€
2501 places	4 200 € TTC/J	100€
Association, Comité d'entreprise, et syndicat hors Rodez Agglomération		
1045 places	3 000 € TTC/J	100€
1445 places	3 500 € TTC/J	100€
2501 places	4 700 € TTC/J	100€

Opérateurs publics et privés, Rodez Agglomération, Office de Tourisme		
1045 places	3 500 € TTC/J	100€
1445 places	4 600 € TTC/J	100€
2501 places	6 700 € TTC/J	100€

Location du système de diffusion sonore et d'éclairage de spectacle « dit traditionnel »

KIT Eclairage traditionnel		
20 projecteurs, câblés accrochés, blocs puissance et table 500 €TTC/J		
5 projecteurs supplémentaires	50€TTC/J	
1 Technicien professionnel	350€TTC/J	

Système de diffusion sonore		
Version 1- 1045 places	500 €TTC/J	
Version 2 – 1445 places	1 000 € TTC/J	
Version 3 – 2501 places	2 000 € TTC/J	

Présence d'un technicien professionnel en version payante.

Dimension scène	Coût
12/6 (module de base)	300 €TTC
Grande scène 18/10	600 €TTC
Grande scène 20/10	700 €TTC

EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX MISE A DISPOSITION TARIFS 2025

Cette tarification s'applique:

- aux entreprises quelle que soit la nature de l'utilisation ;
- aux associations hors agglomération pour l'organisation de manifestations ou d'évènements à but lucratif.

Équipements	Usagers	Prestations incluses Conciergerie (Gardiennage, nettoyage) Vestiaire (Nettoyage, énergies)
Gymnase ou salle spécialisée	Entreprises/ Associations hors Rodez Agglo	35€/Heure
Stades : pelouses football, rugby, athlétisme et synthétique Entreprises/ Associations hors Rodez Agglo		35€/Heure

Équipements	Usagers	Prestations incluses Stade préparé (Entretien, tonte, tracé) Conciergerie (Gardiennage, nettoyage) Vestiaire (Nettoyage, énergies)	Loges
Stade Paul Lignon	Associations sportives Rodez Agglo Associations sportives Hors Rodez Agglo Clubs professionnels hors Rodez	2000€ 3000€ 40 000€ / match (loges incluses)	4000€ 4000€
	Caution (envahissement terrain, dégradations etc.)	5000€	

La salle de réception du complexe sportif de Vabre, « La Grange », est dévolue aux associations sportives. Elle peut être occasionnellement mise à disposition de particuliers, selon disponibilité, dans le cadre de manifestations à caractère familial.

Équipements	Usagers	Tarifs	Prestations supplémentaires	Forfait Hiver 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
	Résidents Rodez	100 €/Jour		10€
Salle de réception de Vabre « la Grange »	Résidents Rodez Agglo	200 €/Jour	Frais de ménage 150€	10€
	Résidents hors Rodez Agglo	300 €/Jour		10€

Le planning est géré par le service des sports et dépendant des rencontres sportives.

Une convention définissant les conditions de location sera conclue avec chaque occupant. Un exemplaire lui sera remis accompagné du descriptif du bien loué.

STADE PAUL LIGNON

Grand salon Jean FABRE	Rodez	Rodez Agglo	hors Rodez Agglo	Forfait Hiver 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Résidents et associations	500€	800€	1 200 €	10€
Entreprises	1000€	1 500 €	2 000 €	10€

Salon Bernard SAULES	Rodez	Rodez Agglo	hors Rodez Agglo	Forfait Hiver 01/01/25 au 30/04/25 01/11/25 au 31/12/25
Résidents et associations	300€	600€	900 €	10€
Entreprises	500€	800€	1 000 €	10€
Entrées payantes	1 000€	1 500 €	2 000 €	10 €

Office: 200 €.

EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX

MISE A DISPOSITION AUX COLLEGES ET AUX LYCEES, A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET AUX ASSOCIATIONS DE RODEZ AGGLOMERTION A BUT NON LUCRATIF A CARACTERE SOCIAL ET D'INSERTION TARIFS 2025

Les universités, les centres de formations, les lycées publics et privés, les collèges publics et privés et les associations de Rodez Agglomération à but non lucratif, à caractère social et d'insertion, peuvent occuper, dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive, divers équipements sportifs appartenant à la Ville de Rodez.

Les tarifs d'utilisation des équipements sportifs sont fixés comme suit :

EQUIPEMENTS	TARIFS
Gymnases et salles spécialisées (Dojo, courts,)	20 €/Heure
Stades	15 €/Heure

FETE DU SPORT - VABRE TARIFS 2025

Boissons sans alcool : 2€ Eau (0,5cl) : 1€ Café : 1€

FESTIVAL F'ESTIVADA TARIFS REGIE 2025

La Ville de Rodez mettra en place une régie temporaire pour le Festival des 18, 19 et 20 juillet 2025 afin d'encaisser la vente de billets pour les 3 soirées.

Il est proposé de fixer les tarifs TTC suivants :

Tarif unique par soirée : 25 €
 Tarif CSE – CST par soirée : 24 €
 PASS pour 3 soirées : 55 €
 PASS CSE-CST pour 3 soirées : 54 €

• Enfant – de 3 ans : gratuit

Les tarifs sont applicables jusqu'au 20 juillet 2025 inclus.

HALLES DE RODEZ TARIFS 2025

Les tarifs s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2025.

La redevance applicable pour l'occupation du domaine public des Halles de Rodez est le suivant :

	Tarifs
Etal individuel (par m²)	20€
Espaces commerciaux communs et locaux techniques nécessaires à l'activité commerciale (par m²)	5€

La redevance d'occupation des espaces commerciaux communs et locaux techniques est répartie à part égale entre les 14 étals.

En sus, les frais de fonctionnement et d'entretien des espaces communs et locaux techniques des Halles sont réparties à parts égales entre les 14 étals.